

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES ACTEURS
A LA PREPARATION DU DEBAT PUBLIC

24 février 2006
Palais des Papes - Avignon

Le 24 février, en Avignon, la Commission particulière du débat public (CPDP) déroulait, pour les acteurs, le programme d'organisation qu'elle souhaite mettre en place lors du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. Elle dressait également le bilan du questionnaire adressé aux acteurs des 3 régions concernées par le débat et faisait le bilan de la préparation du débat public. L'Etat, quant à lui, présentait le sommaire et les grandes lignes du contenu du dossier-support au débat.

Cette réunion était l'occasion, pour la CPDP, de connaître les réactions des acteurs, avant que le dossier de l'Etat et la proposition de conduite du débat par la CPDP ne soient validés par la Commission nationale du débat public (CNDP), le 1^{er} mars.

130 personnes environ étaient présentes.

Nous vous proposons, ci-dessous, la synthèse des remarques et des propositions faites par les acteurs.

1. Concernant le débat, son périmètre, ses intervenants et ses outils

Outils du débat :

- Réaliser un dossier à destination des enseignants pour toucher les jeunes (GIR Maralpin, Réseau Action Transport Drôme Ardèche),
- Disposer d'une synthèse des contributions des collectivités territoriales sur leur vision de l'aménagement du territoire et sur le rapport Blanchet (MNLE Paca ; Réseau Action Transport Drôme Ardèche)
- Garantir une présentation équitable de tous les cahiers d'acteurs par les institutions (FARE Sud)
- Promouvoir le débat à la télévision et dans les journaux pour toucher le grand public (Fédération Mieux Vivre dans la vallée du Rhône en Vaucluse)

Territoire du débat :

- Analyser l'attractivité du bassin méditerranéen à l'échelle européenne et son développement économique à l'échelle inter-régionale (Jean-Claude Flory, député de l'Ardèche)
- Prendre en compte l'arc méditerranéen : Italie-Espagne (Claude Valette, Communauté urbaine MPM)
- Organiser des réunions à Toulon et Nice (MNLE Paca)

Intervenants :

- Faire témoigner des responsables de l'implantation des entreprises à l'échelle européenne (Jacques Estour, OITC)
- Faire intervenir les représentants des SCOT et des agences d'urbanisme, en charge de l'aménagement des territoires (Vice-Pdt de l'agglomération d'Avignon ; Michel Oziol, Pdt SCOT Ouest Lyonnais et Claude Valette, MPM)
- Faire en sorte que l'équivalence et la neutralité soient respectées au sein de la Commission particulière.

Concernant le dossier de l'Etat

Projets

- Dédouement de l'A9 au droit de Montpellier : demande de surseoir à la décision d'utilité publique avant la fin du débat public (Jean-Louis Roumégas, les Verts, mairie Montpellier)
- Accorder les données fournies par la DIREN et le rapport Blanchet (Asso. Contre l'autoroute des piémonts et Clape)

Mesures

- Chiffrer les coûts d'investissement et de fonctionnement et identifier la source de financement (Jacques Estour, OITC)
- Intérêt du Partenariat Public Privé pour financer le rail et le fluvial (Clape)
- Le développement des petits réseaux de transport collectif comme alternative à la voiture (Aménager sans nuire)

Encore un grand merci à tous ceux qui ont pu être présents ce jour-là. Nous vous donnons rendez-vous :

**le 6 mars au Palais des Papes en Avignon - 14h30 à 17h30
pour la réunion de présentation des modèles de l'Etat**

et

**le 27 mars à 10h30 pour la réunion d'ouverture, en présence des Ministres,
Madame Nelly Olin et Monsieur Dominique Perben.**

Liste des abréviations :

CLAPE : Comité de liaison d'associations pour l'environnement en Languedoc-Roussillon

DIREN : Direction régionale de l'environnement

FARE Sud : Fédération d'associations pour le respect de l'environnement

GIR Maralpin : Groupement interdisciplinaire de réflexions sur les traversées sud-alpines et l'aménagement du territoire maralpin

MNLE : Mouvement national de lutte pour l'environnement

MPM : Marseille Provence Métropole

OITC Sud-Est : Office interconsulaire des transports et des communications du Sud-Est